

ANNEE 2017

DELIBERATION N°

**20170011**

SEANCE PUBLIQUE DU 5 AVRIL 2017

Date de convocation : 30 mars 2017

Date d'affichage : 07 avril 2017

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 13

Pouvoirs : 4

Nombre de votants : 17

Vote : 17 (dont 4 pouvoirs)

Pour : 17

Contre : 0

**Adopté à l'unanimité**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE  
DE BASSUSSARRY

L'an deux mille dix-sept, le 5 avril à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 30 mars 2017, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Paul BAUDRY, Maire et Ms Michel LAHORGUE, Claude YAOUANC, Hugues BIGE, Frédéric ETCHEGARAY, Francis DAVRIL, Michel KLISZ, Pierre SORHAITS, Michel GOÑY.  
Mmes Chantal BONZON, Marie-Dominique GAY, Dominique GALLOT, Valérie RECART.

Ont donné pouvoir : Brigitte ETCHEVERRY (pouvoir à Dominique GALLOT), Annie UHALDEBORDE (pouvoir à Chantal BONZON), Dominique VIGIER (pouvoir à Pierre SORHAITS), Emmanuelle DALLET (pouvoir à Marie-Dominique GAY).

Absent(s) excusé(s) : Philippe BIGOTEAU, Sophie DELETTRE.

Secrétaire de séance : Francis DAVRIL.

**Objet : Approbation du Compte de Gestion 2016  
dressé par le trésorier  
~Budget Annexe du cimetière~**

Conformément à l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le compte de gestion 2016, élaboré par Monsieur le Trésorier Principal d'Anglet Adour Océan pour le budget annexe du cimetière.

Pour 2016, les écritures du compte de gestion sont en tous points conformes aux écritures du compte administratif.

Il est donc proposé au conseil municipal d'approuver le compte de gestion du budget annexe du cimetière de Monsieur le Trésorier Principal pour l'exercice 2016.

**APRES** avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

**APRES** en avoir délibéré,

**Le CONSEIL MUNICIPAL**

**APPROUVE** le compte de gestion 2016 du budget annexe du cimetière.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
**Paul BAUDRY.**



Transmis à Mme la Sous-Préfète de Bayonne,  
Publié et rendu exécutoire le : 07/04/2017